

Chers collègues, chers camarades,

Les militants du syndicat **FO** chez **SCC** vous souhaitent à tous une bonne année 2021 ainsi qu'à vos proches. Que 2021 soit une année **de Santé**, de résistance et de progrès social pour notre action syndicale.

ACTUALITE JANVIER 2021

Accords

L'article L 2242-4 du Code du travail prévoit que « si, au terme de la négociation, aucun accord n'a été conclu, il est établi un procès-verbal (p.-v.) de désaccord (...) La Direction SCC n'a encore une fois rien lâchée ! Aucune de nos revendications n'a abouti les négociations se soldent donc par un PV de désaccord.



Le télétravail

Un accord est en cours de négociation, nous demandons à la direction SCC d'octroyer une prime dédiée à l'usage de votre sphère personnelle (électricité, gaz, chauffage, abonnement internet etc.)

